

Consignes Spécifiques de Sécurité

Covid-19 - Déplacement extérieur_A

L'application des gestes barrières ainsi que les mesures d'hygiène sont indispensables pour lutter contre le Covid-19

- Un kit de protection est distribué aux personnes se déplaçant régulièrement de part leurs missions (gel hydroalcoolique, masque ffp2, gants, surblouse)
- Le salarié prendra connaissance des conditions sanitaires de l'endroit où il se rend. En cas de problème il en parlera à son supérieur afin de décider des mesures à mener.
- Pour l'usage de véhicule entreprise ou location, des protections de siège sont disponibles (housse, protection volant). Des lingettes désinfectantes sont dans toutes les voitures Maxei. Veillez à nettoyer le véhicule, **notamment les points de contact (volant, levier de vitesse, etc)** en début et fin de déplacement.
- **Le déplacement à plusieurs dans un même véhicule est possible. Respecter la distanciation d'un mètre et un positionnement en quinconce avant/arrière. Si positionnement côte à côte, port du masque obligatoire.**
- Avertir quand la dotation sanitaire fournie arrive au niveau minimum